



Jeudi 12 décembre 2013

A Mesdames et Messieurs les Maires de Seine Saint-Denis

La réforme des rythmes scolaires suscite de nombreuses interrogations et inquiétudes, et nous la considérons comme beaucoup trop problématique à ce stade pour être mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014.

En effet, nous vous alertons sur plusieurs problèmes non résolus :

- **La 1^{ère} étape de la « refondation de l'école » n'a pas apporté les changements nécessaires à la réussite scolaire des élèves :** en Seine Saint-Denis, les effectifs n'ont pas diminué dans les classes ; aucun poste de RASED n'a été restitué alors que notre département a perdu 50% des maîtres E ces cinq dernières années ; le remplacement reste problématique malgré le recrutement de très nombreux contractuels ; l'accompagnement des enfants en situation de handicap n'est pas amélioré ; la « priorité ministérielle » du « plus de maîtres que de classes » n'a même pas permis le rétablissement des 13 postes de maîtres supplémentaires sur 42 supprimés en septembre 2012 : pour septembre 2014, le nombre total de maîtres supplémentaires prévu au niveau national ne représente même pas 1 enseignant par école en Education prioritaire de la seule Seine Saint-Denis ; la scolarisation des moins de 3 ans a doublé en Seine Saint-Denis pour atteindre... 1,5 % ! Comment croire que, dans ce contexte, une « réforme des rythmes » améliore le fonctionnement de l'école ? **Actuellement, dans la situation dégradée de l'école, une telle réforme ne peut être vécue que comme une dégradation supplémentaire du temps scolaire.**
- **De nombreux maires ont interpellé le ministre sur l'absence d'un financement d'Etat pérenne**, à l'heure où les collectivités ont de plus en plus de difficultés à établir leur budget pour faire face aux besoins et aux attentes d'une population toujours plus touchée par la crise. Cette réforme ne doit pas se traduire par un nouveau transfert de charges de l'Etat sur les communes qui provoquerait une aggravation de la fiscalité locale. Il est scandaleux que la seule réponse du gouvernement à cette revendication de financement soit la dégradation des taux d'encadrement des enfants sur les temps péri-scolaires ! Avec leurs syndicats, tous les animateurs dénoncent avec force cette mesure dangereuse. **En l'état, la réforme ne garantit ni la qualité, ni la gratuité des temps d'activités péri-scolaires.**
- **Le ministre de l'Education nationale refuse toujours d'entendre l'exigence de réécriture du décret du 24 janvier 2013**, qui bloque tous les projets de nouvelle

organisation du temps scolaire sur 9 demi-journées et 24h d'enseignement par semaine sans alternance possible. Des projets intéressants pour l'amélioration du temps scolaire, comme celui de Claire Leconte (7 demi-journées dont 5 matinées de classe renforcées), ne peuvent même pas être étudiés. La réintégration du temps de concertation dans les emplois du temps des écoles est également impossible : avant la réforme Darcos de 2008, un samedi matin sur trois était libéré pour les élèves pour permettre aux enseignants de construire collectivement des réponses pédagogiques efficaces.

- Enfin, **la question du recrutement de personnels qualifiés pour prendre en charge les enfants en dehors des temps de classe reste entière** : les parents d'élèves ne peuvent envisager de confier leurs enfants à des personnels recrutés de manière improvisée. Les représentants de la direction départementale de la cohésion sociale dans les comités de pilotage ont commencé à alerter les municipalités : il y a un problème de vivier de recrutement de ces personnels. Il est indispensable, avant tout changement, de construire un véritable plan de recrutement et de formation des personnels nécessaires.

Le SNUipp-FSU a appelé les enseignants des écoles à la grève le 5 décembre 2013, aussi bien pour une autre réforme des rythmes (**pas de généralisation en 2014** : suspension et ouverture immédiate de discussions pour écrire un nouveau décret des temps scolaires), que pour un **budget ambitieux pour la transformation de l'école** : les enfants sont TOUS CAPABLES, les budgets doivent être à la hauteur des besoins !

Aujourd'hui, le SNUipp-FSU vous propose que nous demandions ensemble au ministre de l'Education nationale de suspendre la réforme des rythmes scolaires afin d'ouvrir des négociations pour une autre réforme.

Nous vous demandons de prendre acte de la nécessité de tout remettre à plat : il ne serait acceptable pour personne qu'une réforme mal engagée, ait finalement pour conséquence de dégrader le temps scolaire des enfants ! Ainsi, **tant que les questions ci-dessus n'auront reçu aucune réponse satisfaisante de la part du gouvernement, nous vous demandons de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires dans votre commune.**

Nous nous tenons à votre disposition pour envisager ensemble une expression commune.

Nous vous remercions par avance de votre écoute et vous prions d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.